Trente-sixième Année. — N° 37 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES VENDREDI 6 FÉVRIER 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 5 FÉVRIER 1891

DIALOGUE DES VIVANTS

LE CATHOLIQUE

Je me rallie à la République, et je ne ferai rien pour la renverser.

LE ROYALISTE

Comment ! vous catholique, vous approuvez la loi scolaire, la loi militaire, la suppression violente du traitement des prêtres qui défendent les droits imprescriptibles de la conscience, l'expulsion des religieux, et cette persécution sourde, implacable, faite de haines inavouées et féconde en désastres que nous flétrissons depuis quinze ans ! vous, catholique?

LE CATHOLIQUE

Non, monsieur, vous me prêtez des sentiments que je n'ai pas, et vous sortez de la question. Je n'examine pas si votre attitude politique et vos espérances monarchiques exprimées avec trop d'éclat, n'ont pas contribué à rendre plus violente la persécution que vous signalez. Je condamne et je réprouve avec plus d'autorité et de conviction que vous ne pourriez le faire, la tentative sacrilège d'arracher à Dieu l'âme de ses enfants. Je dis, seulement, que je suis républicain conservateur libéral, et que je veux consacrer tous mes efforts à rendre la République chrétienne, juste, libérale, et à mettre les intérêts sacrés de la religion au-dessus des misérables querelles de parti.

LE ROYALISTE

Vous avez tort. Nous marchons à une victoire certaine. Avant longtemps nous serons au pouvoir. Devenus maîtres de la France, nous rétablirons toutes choses dans l'ordre et la justice ; on reconnaîtra à nos actes la droiture de nos intentions. Nous touchons au but; patience! Aux dernières élections, nous avons été battus par une faible majorité au service de l'effroyable pression du gouvernement.

LE CATHOLIQUE

Je ne veux pas savoir si vous êtes si près du but que vous le prétendez, et si vos espérances ne sont pas les vaines chimères d'un esprit qui cherche à s'aveugler. Voilà vingt ans que nous attendons ; vingt ans que vous nous promettez la victoire ; vingt ans que vous cherchez à entretenir dans l'âme des catholiques, sous le fallacieux prétexte de défense religieuse, une haine indomptable contre la forme républicaine du gouvernement, et contre cette démocratie triomphante que vous n'arrêterez pas et qui vous emportera. Eh bien, qu'avez-vous fait ?

Ce que vous avez fait? quand la France mutilée et perdant le sang par toutes ses plaies, vous a confié ses destinées; quand elle vous a demandé la paix, la justice, le progrès, la liberté; quand elle vous a demandé un chef qui aurait été l'incarnation de ses douleurs indignées, de ses espérances chrétiennes et patriotiques, de sa foi renouvelée et vivifiée par des catastrophes qui ont retenti dans toute l'Europe étonnée, et montré vous lui avez donné le triste spectacle de vos discordes, de votre impuissance, de vos impatiences stériles, de vos conceptions avortées, et c'est vous royalistes, qui avez fait proclamé cette république dont vous jurez aujourd'hui la ruine avec une assurance qui ne trouble personne.

Vous croyez que le peuple oubliera ces souvenirs amers ? Jamais. Il ne confiera pas deux fois ses destinées aux hommes qui lui ont donné le spectacle de leur incapacité impuissante.

Vous dites que vous avez été sur le point de remporter la victoire aux élections de 1889, que notre défaite n'a été qu'un échec momentané. Mais qui, vous ? Vous, c'était la coalition inexplicable et à peine avouée des légitimistes, des orléanistes, des bonapartistes, des boulangistes, des républicains modérés. Ce n'est pas vous, c'est cette coalition hybride qui a menacé un instant le gouvernement du pays.

Vainqueurs, vous étiez encore vaincus, car tous ces partis coalisés, réunis un instant, dans la mêlée; tous ces partis étaient forcés par leurs divisions de cacher leur drapeau, et d'accepter la république modérée pour marcher ensemble, pour vivre ensemble quelques jours, et ne pas se déchirer dans les hontes d'une guerre civile qui aurait été le scandale du pays et de l'Europe.

LE ROYALISTE

Vous savez bien, cependant, que les catholiques ont besoin de nous. C'est la royauté qui a soutenu le catholicisme sous l'ancien régime, c'est elle qui a fait sa grandeur.

LE CATHOLIQUE

Dites plutôt, c'est le catholicisme qui a fait la grandeur de la royauté sous l'ancien régime, et c'est nous qui avons droit à votre reconnaissance. Ce sont les Papes, les évêques de France, dans leurs célèbres assemblées du clergé; ce sont les prêtres qui entouraient le roi de la majesté des choses divines, qui donnaient à son pouvoir un caractère surnaturel, dans la solennité religieuse de sa consécration; ce sont les évêques qui cachaient quelquefois les hontes et les scandales de la cour, toujours prêts à entraîner les foules et à s'incliner avec elles devant celui qu'ils aimaient à saluer du titre de lieutenant du Christ.

Que seraient devenus vos rois dépouillés de ce prestige des choses divines ? Et pouvez-vous dire que l'Eglise était libre sous ces rois dont elle protégeait la majesté ?

Non, non.

Vos rois ont décrété la saisie du temporel des évêques, quand ces évêques semblaient leur résister; ils ont fermé des couvents quand c'était l'avis de leur parlement; ils ont saisi les mandements des évêques, quand ces mandements n'étaient pas conformes aux droits et privilèges de la couronne ; ils ont poursuivi les prêtres qui refusaient les derniers sacrements aux jansénistes impénitents. On retrouve à chaque page de l'histoire de notre église, cetse ingérence tracassière vexatoire, violente et régalienne du pouvoir dans la discipline dans la morale, dans l'enseignement religieux, de l'ancien clergé.

Mais laissons ces souvenirs, et ne perdez pas le temps à nous présenter comme un idéal cette royauté, sous laquelle l'Eglise, a eu, comme sous tous les régimes, ses jours de joie et ses jours d'épreuves, ses luttes et ses humiliations douloureuses ne parlez pas de la reconnaissance que vous avez le droit d'exiger des catholiques. Sous l'ancien régime, l'Eglise a protégé les droits de la couronne, et si elle a obtenu quelques faveurs, elle a payé ces faveurs en perdant sa liberté.

LE ROYALISTE

Vous êtes donc l'ennemi de la royauté?

LE CATHOLIQUE

Non, je ne suis pas l'ennemi de la royauté. Faites la royauté si vous pouvez la faire, mais vous ne pouvez pas. Je suis l'ennemi des injustices, des iniquités, des violences ; je suis l'ennemi de la persécution, de la tyrannie. Que cette persécution soit l'œuvre de la royauté, de la République, de l'empire, qu'importe ! Je vis au-dessus de vos passions politiques, je vis en haut, et je consacre toutes mes forces à défendre les immuables vérités sociales et religieuses qui arrêtent les peuples sur la pente de la corruption et de la barbarie.

LE ROYALISTE

Vous êtes donc disposé à oublier la royauté, et à servir la République?

LE CATHOLIQUE

Oui, sans doute.

LE ROYALISTE

Eh bien, nous fermons notre caisse, et vous n'aurez pas un sou.

LE CATHOLIQUE

Et nos écoles libres?

LE ROYALISTE

Pas un sou.

LE CATHOLIQUE

Et nos séminaires, nos universités, nos hôpitaux?

LE ROYALISTE

Pas un sou.

LE CATHOLIQUE

Et le denier de Saint-Pierre, nos pauvres qui meurent de faim, nos églises sans prêtres, nos prêtres sans pain.

LE ROYALISTE

Je vous dis que vous n'aurez pas un sou.

LE CATHOLIQUE

Eh quoi ! il n'y a qu'un instant, je vous entendais flétrir avec indignation, avec une sincérité apparente, ces hommes que vous avez appelés les violents, les persécuteurs, parce qu'ils font la guerre à la religion ; vous les appeliez traîtres renégats; vous invitiez tous les catholiques à les pourchasser et à les maudire, et, maintenant, c'est vous qui faites leur œuvre ?

LE ROYALISTE

Vous dites ?

LE CATHOLIQUE

Je dis que vous voulez verdre par la famine ceux que ces violents veulent perdre officiellement, par décrets. Je dis que vous êtes, vous aussi, des persécuteurs, avec quelque chose de plus : l'hypocrisie.

Car, vous prenez publiquement le titre de défenseurs de la religion, de la société, des enfants, des malheureux, et, quand je vous dis : nos prêtres, nos séminaires, nos universités, nos couvents, nos écoles, tous nos pauvres meurent de faim, vous répondez : tant mieux, qu'ils meurent de faim, c'est tout mon désir: Que la religion périsse, que les écoles libres, les séminaires, les universités périssent, que le Pape meure de faim, puisque les catholiques ne veulent pas venir à nous, servir notre drapeau, entrer dans les rangs de notre armée politique!

Et moi, j'ajoute : C'est abominable ! Il est abominable de poser en catholique, quand on est prêt à se réjouir de la ruine de la religion ; il est abominable de laisser mourir de faim des malheureux et de laisser périr de nobles et grandes institutions par un misérable calcul politique : il est abominable de lancer le défi aux catholiques et de leur laisser entendre avec une audace qui touche au cynisme qu'on a toujours cherché à se servir d'eux et qu'on n'a jamais voulu les servir. Vous donnez un triste spectacle à vos ennemis !

LE ROYALISTE

C'est le droit de guerre.

LE CATHOLIQUE

Le droit de guerre? Eh quoi! vos pères mouraient martyrs pour leur foi; vous-même, vous avez dit vingt fois que vous étiez prêt à mourir pour la foi, que vos convictions religieuses étaient inébranlables, que vous vouliez, avec nous, donner au monde le noble spectacle, renouvelé des premiers chrétiens et des premiers martyrs, des hommes qui tiennent au-dessus de tout leur dévouement héroïque à la religion, à la foi, aux réalités immortelles qui ouvrent à nos yeux les perspectives infinies de l'éternité, et vous nous montrez aujourd'hui un christianisme d'étalage, de façade, un christianisme qui est l'expression de vos convoitises politiques. Où est donc la sincérité? Où sont les convictions? De quel droit accusez-vous les persécuteurs de l'Eglise, vous qui voulez condamner cette église à mourir de faim?

Quand on est catholique, on obéit au Pape et l'on marche avec lui. Mais quand on veut s'emparer du Pape, par la peur et par la menace, et le forcer à marcher derrière un drapeau politique on n'est plus catholique et on perd l'honneur.

C'est assez parler.

XXX.

L'ACTION ET L'UNION CATHOLIQUES

Le *Monde* publie sur la question brûlante du jour une nouvelle lettre de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, dont voici la très intéressante conclusion :

« J'ai déjà fait remarquer qu'il n'est pas question d'une *ligue* ou d'un *parti*. Une organisation spéciale n'est point nécessaire; nous avons l'organisation nécessaire, elle-même; « les catholiques unis aux prêtres, les prêtres unis aux évêques ». Mais cette union qui existe doit se manifester par l'*ensemble*, l'entente se manifestera en temps opportun, pour la défense des intérêts catholiques, par les déclarations unanimes, prudentes et fermes, de l'épiscopat. Les prêtres et les catholiques (à quelque parti qu'ils appartiennent) répondront à ces déclarations d'un seul cœur, d'une seule voix, par une action unanime et puissante.

» Voilà l'union catholique.

» J'entends répéter au loin et auprès de moi : Tout ceci encore est bien difficile. Je réponds : Qu'importe! c'est le devoir. Tout d'abord, comprenons ce devoir et faisons-le comprendre, accomplissons-le dans la mesure où il doit être accompli en ce moment; le reste viendra avec l'aide de Dieu.

» Ne nous laissons arrêter ni par le découragement des uns, ni par l'obstination des autres, ni par les injures, ni par les calomnies.

» Ainsi, évêques et prêtres, dégagés des liens qui nous ont été imposés tant de fois et qui toujours nous ont été funestes, nous serons sur le terrain qui est le nôtre et qui ne peut nous être contesté. L'opinion publique nous sera favorable, parce qu'elle reconnaîtra que nous accomplissons notre devoir, et nous forcerons l'estime de nos ennemis les plus acharnés.

» Et ainsi, sans parti pris sur la question absolument secondaire de la forme du gouvernement; respectueux des pouvoirs établis, selon la doctrine et les traditions de l'Eglise; réclamant, dans le sens élevé et pratique de ces mots, la justice et la liberté; sans souci de nos intérêts purement personnels, sans autre ambition que de servir la France, l'Eglise et Dieu; disposés à défendre à tout prix les biens qui nous ont été confiés; nous plaçant — je le répète, la formule est bonne et je ne l'ai pas changée — non pas dans les partis ni au-dessous, mais au-dessus de tous les partis, au pied de la croix qui seule a sauvé le monde et qui seule peut le sauver encore, nous ferons entendre ce cri des ascensions libératrices et tôt ou tard victorieuses : En haut les cœurs ! *Sursumcorda!* »

LES MISSIONNAIRES FRANÇAIS EN CHINE

Dans le récit que le prince Henri d'Orléans vient de publier sur son voyage au Thibet, nous aimons à relever ce passage en l'honneur des missionnaires :

« Au milieu de ces ennuis incessants, notre seule joie est de trouver des missionnaires. Nous en rencontrons quelques-uns échelonnés sur notre route, et chaque fois, nous admirons davantage leur courage et leur abnégation. L'un d'eux nous frappe plus particulièrement. Le Père Gourdin (c'est son nom) est depuis vingt-sept ans dans la contrée, et pendant cette longue période, en dehors de ses quelques confrères, il n'a pas vu de Français. Ce courageux compatriote a su, sans appui du gouvernement, s'y créer une situation égale à celle du mandarin du lieu. C'est qu'il parle et écrit le chinois aussi bien que celui-ci.

» Pour le code, il est plus fort, et sur les actes d'accusation qu'il a rédigés, le prétoire a déjà dû casser plus de dix mandarins. Ce missionnaire est tellement admiré et vénéré que les populations sauvages, en grande partie païennes, qui habitent dans les montagnes lui demandent ses conseils, le prennent pour arbitre dans tous leurs différends et lui obéissent. Les adieux qu'il nous fait suffisent à le peindre. Il est si ému d'avoir reçu des compatriotes et de les voir partir qu'il a envie de pleurer, et, ayant peine à refouler ses larmes, il se dirige vers sa chambre. « Il ne faut pas, nous dit-il, que des Chinois voient pleurer un Français », et avant de nous quitter, il se retourne et d'une voix forte : « Vous reverrez chez vous, eh bien ! à ceux qui vous diront que les missionnaires n'aiment pas la France, répondez qu'ils sont des imbéciles. »

Nous dédions ce jugement si pittoresque et énergique aux détracteurs du zèle apostolique de nos missionnaires que la presse révolutionnaire compte en trop grand nombre. Ils sont « imbéciles », comme le dit le R. P. Gourdin, mais bien odieux aussi.

APRÈS L'EXÉCUTION D'EYRAUD

Paris, 4 février. — La mise en bière d'Eyraud a donné lieu à un incident qui serait profondément comique s'il n'était si macabre. Les aides du bourreau, par une distraction inexplicable, ont étendu le supplicié dans son cercueil en le plaçant sur le ventre, de sorte que le ligottage des avant-bras réunis derrière le dos était parfaitement visible. Puis, toujours distraits et ne s'apercevant pas de la position insolite du corps, les mêmes aides ont replacé soigneusement la tête sur les épaules du supplicié, mais en tournant la face vers le ciel. Rien n'était plus drolatique et plus horrible en même temps que ce corps avec sa tête à l'envers.

C'est ainsi qu'Eyraud a été inhumé, après les dernières prières dites debout, sur les bords du cercueil ouvert, par l'abbé Faure.

Un détail piquant : on a beaucoup remarqué, sur la place de la Roquette, un jeune homme d'une vingtaine d'années qui a participé avec les aides au montage de la guillotine. C'était le fils de M. Deibler, l'exécuteur des hautes-œuvres, qui, pour la première fois assistait son père.

L'exécution d'Eyraud serait la dernière à laquelle participerait le bourreau actuel, M. Deibler, qui âgé de soixante-deux ans, aurait exprimé le désir de prendre sa retraite.

Il aurait, paraît-il, besoin de repos.

Par suite du départ de monsieur de Paris, M. Berger, gendre de Roch, l'ancien bourreau, et premier aide actuellement, va succéder à M. Deibler ; le fils de ce dernier remplira les fonctions actuelles de M. Berger.

Il deviendrait donc premier aide en attendant de passer bourreau à son tour.

On se rappelle les dernières paroles d'Eyraud, une apostrophe à M. Constans, comme fit jadis Gille à l'adresse de M Grévy.

— Pourquoi à M. Constans, dira-t-on, et non à M. Carnot, qui eût pu le gracier ?

En quoi Eyraud pouvait-il en vouloir, comme on dit, au ministre de l'intérieur ?

Une explication semble nécessaire.

Il paraîtrait que Garanger a été autrefois attaché à la direction de l'intérieur en Indo-Chine, au moment où M. Constans en était gouverneur, et que Michel Eyraud s'est figuré, jusqu'au dernier moment, que c'était pour complaire à M. Constans que Garanger aurait incité Gabrielle Bompard à venir dénoncer son crime.

La haine d'Eyraud pour M. Constans s'explique donc ainsi.

EUSTACHE ET FÉLIX

Un fait divers parisien, d'hier, remet sur le tapis la loi sur les aliénés. Voici de quelle humoristique façon un confrère raconte la chose :

« Deux personnages : Félix et Eustache. Eustache est aliéné, mais aliéné méditatif, recueilli, atteint d'hébétement solennel. Félix est un homme sain, mais actif, nerveux, si nerveux même qu'un tic le fait grimacer d'autant que sa préoccupation ou son émotion est plus forte. Eustache a besoin d'être soigné. En bon parent, Félix fait toutes les démarches et réunit tous les papiers nécessaires. Le commissaire de son quartier lui dit : « — C'est bien. Amenez votre cousin dans l'après-midi. Nous le ferons conduire au Dépôt. — Un inspecteur de police, répond Félix, suffira à nous accompagner. Eustache me suivra sans résistance. »

» L'heure du déjeuner sonne. Chacun s'en va de son côté. Le secrétaire prépare le dossier et prévient un des inspecteurs qu'un monsieur lui amènera un fou à conduire au dépôt. Félix met les bouchées doubles. Il est pressé d'en finir. Le secrétaire du commissaire prend son temps. Félix le devance donc au commissaire avec le placide Eustache.

» L'inspecteur est là. Félix, un peu énervé de sa corvée, un peu fâché d'être le premier arrivé, et victime de son tic, grimace fortement. « — Bon ! se dit *in petto* l'inspecteur, qui se pique d'avoir l'œil. Voilà le particulier dont la raison est détraquée comme le visage. » Le bourgeois sain est, à son jugement, Eustache. « — Suivez-moi, dit-il, avec l'autorité d'un homme qui sait ce qu'il fait. » Tous trois montent en fiacre : Eustache, toujours impassible, et Félix, toujours grimaçant.

» A la porte du Dépôt la voiture s'arrête. « — Venez avec moi, dit l'inspecteur à Félix. — Et mon cousin? — Ne vous inquiétez pas, nous le retrouverons tout à l'heure. » Félix, croyant à une formalité supplémentaire suit sans défiance. Une porte s'ouvre. « — Donnez-vous la peine d'entrer, lui dit son guide... Et, maintenant vous y êtes! — Où? A l'infirmerie! — Mais ce n'est pas moi qui... balbutie l'infortuné Félix, redoublant de grimaces. — Suffit! nous la connaissons! » Et l'inspecteur se retire, grave, avec la conscience du devoir accompli. Félix proteste, crie tempête. Quatre gardiens l'empoignent et l'enferment en cellule.

» Quand l'inspecteur revient au commissariat : « Eh bien ! lui dit le secrétaire et le fou ? — Bouclé! C'est pas dommage. Impossible de le faire rester. Il était furieux. J'ai vu le moment où il faudrait lui mettre la camisole de force ! »

» Tout en échangeant ces mots, le secrétaire avise sur une banquette un inconnu qui, l'air absorbé, tourne ses pouces. « Qui est-ce? — C'est le parent du fou, répond l'inspecteur. — Mais non ! »

» On interroge l'intrus. C'est Eustache! Abandonné sur le quai de l'Horloge, il est revenu machinalement attendre son cousin. On le ramène au Dépôt, où il prend la place de Félix enfin rendu à la liberté. »

Tout est bien qui finit bien, direz-vous, Oui. Mais admettez que le hasard, qui fit prolonger au secrétaire les douceurs de son café, l'ait envoyé à l'autre extrémité du quartier pour une opération de sa charge, ou même qu'il fût parti en voyage, en congé, dans l'après-midi ; admettez qu'Eustache eût été incapable de s'expliquer, qu'advenait-il de son bon cousin ? Félix était camisolé, douché, de plus en plus furieux et peut-être fou ! Cela s'est vu. N'est-ce pas à frémir ?

Les opérations à terme sur les laines peignées

EN JANVIER 1891

Dans le relevé des opérations à terme que contient notre numéro du 24 janvier, une erreur d'impression s'est glissée. Le marché de Roubaix-Tourcoing était porté pour *9.460.000 kilos*, au lieu de *49.460.000 kilos*. D'ailleurs nos lecteurs aurait sans doute rectifié eux mêmes l'erreur car le total de 155.063.000 kilos, ensemble des opérations de tous les marchés, n'eût pas été exact si Roubaix-Tourcoing n'était pas entré pour un chiffre exact de 49.460.000 kilos.

Nous devions faire cette observation pour bien établir que le marché de Roubaix-Tourcoing tenait bien le second rang, en 1890, pour l'importance des opérations. En janvier 1891, il vient en première ligne avec 3,605,000 kilos; puis arrive Anvers avec 3,150,000 et Leipzig avec 2,805,000. Il s'est donc traité, en janvier dernier, non compris Reims où les affaires ont été peu importantes, 9,620,000 kilos soit environ trois millions de kilos au-dessous de la moyenne mensuelle de 1890, ou 30 0/0.

Pour Roubaix-Tourcoing, chaque mois de 1890 a donné, en moyenne, 4.125.000 kilos ; il y aurait donc diminution de 520,000 kilos ou 12 1/2 0/0, et, par suite, ce marché a donc été, au point de vue des transactions, plus favorisé que les autres marchés qui accusent tous un déficit proportionnel plus considérable,

REVUE DE LA PRESSE

Le *Figaro* publie aujourd'hui une étude sur Madame Carnot : En voici un intéressant extrait :

« Et voici, à présent, Mme Carnot.

» Bourgeoise d'allure plus relevée que Mme Thiers sachant suppléer par la correction et la mesure de sa tenue à l'aristocratie native de la maréchale, ne vous semble-t-il pas qu'elle réalise très heureusement dans une grande société démocratique le type de la Présidente qui ne veut ni monter trop haut ni rester trop bas ?

» D'abord, le traitement est largement épuisé, de toutes les façons : belle ordonnance de maison, diners incessants, réceptions nombreuses, bals où la Présidente paraît avec des toilettes constamment renouvelées, et enfin et surtout, charités considérables. A ce propos même, notez la bizarrerie un peu agaçante de notre esprit parisien frondeur !

« Sous M. Grévy, alors que la Présidence mettait tout à la Caisse d'épargne, qu'on ne donnait ni un sou à un pauvre, ni un verre de coco à un invité, chacun criait : « A l'Harpagon ! à bas les maisons de rapport ! » Aujourd'hui que l'Elysée dépense à pleines mains, on sourit avec une petite moue, on prétend que c'est une manière de pose, pour jouer les princes et les princesses. Mme Carnot laisse dire et remplit son devoir, qui n'est pas toujours aisé. »

» Il suffit, d'ailleurs, d'observer quelque peu cette physionomie de brune douce, raisonnable et placide, aux larges bandeaux encadrant un front réfléchi, ces yeux noirs et brillants allumés d'une affabilité souriante, pour subir l'impression de bonté sensée, d'intelligence modeste et grave qu'elle communique aussitôt à ceux qui l'approchent. Elle ne se prodigue pas moins que son mari, elle se tient au courant de tout. Vous la voyez aux concerts, au théâtre, dans les expositions, et on la rencontre dans les quartiers riches presque aussi souvent que dans les quartiers pauvres.

» Au moral, c'est une femme très instruite et très cultivée. Dans son éducation première elle a puisé, près de son père qui était un éminent penseur, un libéral à la façon anglaise et américaine, le goût des choses de l'esprit ; elle parle plusieurs langues, et quand M. Dupont-White publia pour la première fois une traduction de Stuart-Mill en France, c'est elle, sa fille Mme Carnot, qui en était l'auteur. Ce détail, que connaissent peu de personnes, révèle une intelligence maîtresse et virile. »

Les mariages laïques, organisés par les athées pour donner à leurs fêtes un peu moins de sécheresse banale et les rehausser autant que possible, excitent la verve de M. Paul de Cassagnac dans l'*Autorité* :

« A ce point de vue, dit-il, la municipalité du troisième arrondissement de Paris nous paraît tenir vaillamment le drapeau du progrès et montrer la voie aux autres communes.

» Les catholiques du troisième arrondissement rient à s'en tordre les côtes depuis quelque temps.

» Figurez-vous que la municipalité fait démarche sur démarche auprès de l'administration, pour obtenir qu'on place... un grand orgue dans la mairie.

» Cet orgue servirait, moyennant une légère rétribution, à donner aux mariages pauvres surtout, la pompe qui leur fait totalement défaut, à telles enseignes que les braves gens qui se marient et ne se marient que devant le maire, ne se sentent pas mariés du tout.

» Déjà, paraît-il, il y a plusieurs jours, on a fait une répétition générale de ces nouveaux mariages civils.

» Un tapis avait garni le grand escalier, que bordaient des fleurs et des plantes.

» Deux huissiers, avec une canne, remplaçant les Suisses, marchaient en avant du cortège, pendant qu'un orgue, prêté pour la circonstance, jouait la *Marche nuptiale*, de Mendelssohn.

» Après la cérémonie légale et l'allocution du maire eut lieu la signature sur les registres de l'Etat civil.

» Pendant ce temps-là, un orchestre a joué un air de Maupon.

» Et enfin, quand le cortège s'est retiré, l'orgue a attaqué la marche du *Prophète*.

» Et voilà comment les libres-penseurs se donnent horriblement de mal, pour se fabriquer des cérémonies qui n'en sont pas, se donner les apparences d'un culte et parodier solennellement ce qui se passe dans nos temples catholiques !

» Sont-ils assez bêtes ! »

M. Rochefort, dans l'*Intransigeant*, donne à son tour le commentaire du « dernier cri » d'Eyraud :

« On s'est évidemment mépris sur le sens des dernières paroles prononcé par l'exécuté d'avant-hier. Quand il a dit : « Constans est plus assassin que moi » il n'avait aucune intention injurieuse à l'égard de l'honorable ministre de l'intérieur. C'était au contraire un hommage public qu'on lui rendait, comme à un confrère dont on constate la suériorité. De même un prix de Rome pourrait répondre aux compliments qu'il recevrait.

« J'ai peut-être du talent, mais Eugène Delacroix en a bien plus que moi. »

» L'exclamation d'Eyraud, au moment de s'étendre sur la planche fatale, constituait donc de sa part une simple preuve de modestie. Il n'osait pas, lui chétif, se comparer à celui que dans les prisons on appelle le « Grand Meg ». Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés : il le reconnaissait à son heure dernière, et malgré le bruit fait autour de son crime et de sa condamnation, il refusait d'accaparer la gloire d'un autre à la fois plus fort et plus heureux que lui. »

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des Laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

BOURSE DE PARIS

du jeudi 5 février

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précédent	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
92 30	3 0/0 1881	93 77	93 82	92 87
95 40	3 0/0	95 40	95 45	95 45
105 17	4 1/2 0/0 1883	105 ..	105 ..	105 17
92 60	Italien 5 0/0	92 50	92 60	93 60
19 25	Turc 4 0/0	19 37	19 37	19 32
495 ..	Egypte 4 0/0	491 ..	494 ..	495 ..
76 1/16	Extérieure 4 0/0	76 15/32	76 1/2	76 ..
93 ..	Hongrois 4 0/0	92 ..	92 7/8	92 ..
15 3/16	Portugais 3 0/0	15 ..	15 ..	15 ..
.. ..	Consolidés anglais	.. ..	97 5/16	97 ..
.. ..	Russes 1889	.. ..	98 7/8	98 ..
.. ..	Russes 1890	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Russes 1890	.. ..	.. ..	.. ..
	Sociétés de crédit			
4345 ..	Banque de France	4325 ..	4320 ..	4345 ..
5.2 ..	Banque d'Escompte	552 ..	552 ..	5.2 ..
836 ..	Banque de Paris	835 ..	838 ..	835 ..
1283 ..	Crédit Foncier	1283 ..	1385 ..	.... ..
427 ..	Crédit Mobilier	428 ..	428 ..	.... ..
898 ..	Crédit Lyonnais	892 ..	893 ..	.... ..
623 ..	Banque Ottomane	623 ..	624 ..	.... ..
	Chemins de fer			
1870 ..	Nord	1870 ..	1876 ..	.... ..
1442 ..	Paris-Lyon-Méditer.	.... ..	.... ..	.... ..
.... ..	Orléans	.... ..	.... ..	.... ..
536 ..	Autrichiens	537 ..	536 ..	.... ..
808 ..	Lombards	807 ..	809 ..	.... ..
.... ..	Nord Espagne	.... ..	348 ..	.... ..
345 ..	Saragosse	.... ..	348 ..	.... ..
	Valeurs diverses			
1465 ..	Gaz Parisien	1465 ..	1467 ..	.... ..
.... ..	Mérinos	.... ..	.... ..	.... ..
37 ..	Panama	37 ..	37 ..	38 ..
2438 ..	Suez	2433 ..	2440 ..	2440 ..
	Mines			
.... ..	Rio-Tinto	.... ..	.... ..	.... ..
176 ..	Tharsis	169 ..	176 ..	1.0 ..
.... ..	de Mokta	.... ..	.... ..	.... ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 5 février 1891

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
95 40 ./.	3 0/0	95 47 1/2
93 25 ./.	3 0/0 (E)	94 .. .../.
98 35 ./.	3 0/0 amortissable	98 37 1/2
105 11 ./.	4 1/2 0/0 1883	105 10 .../.

BOURSE DE LILLE

du jeudi 5 février

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	Comptant	Cours précédent
Lille 1868, remboursable à 100 fr.	.... ..	111 ..
Lille 1863, remboursable à 400 fr.	.... ..	126 ..
Lille 1865, remboursable à 500 fr.	.... ..	515 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.... ..	515 75
Lille 1884, obligations de 400 fr., 3 0/0 payés	412 75	413 75
Lille 1887	.... ..	388
Lille 1889 (libérée)	482 ..	482 ..
Lille 1890 (non libérée)	.... ..	499 ..
Armentières 1882	.... ..	485 ..
Armentières 1879	.... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.... ..	45 50
Tourcoing 1879	.... ..	490 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	.... ..	113 50
Département du Nord	.... ..	165 50
Banque du Nord, ex Dr. de Crédit, Decroix et Cie	.... ..	1152 50
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie (act. anc.)	.... ..	75 ..
» » (act. renv.), 250 fr. p.	.... ..	275 ..
Caisse Platel et Cie	.... ..	350 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	.... ..	665 ..
Crédit du Nord, ancien 500 fr., 125 payés	4[illegible] ..	425 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, anc. 1 000 fr.	.... ..	1125 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 57, anc. 500 fr. p.	.... ..	530 ..
Le Nord, assur., anc. 1.000 fr., 250 payés	.... ..	2550 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	.... ..	433 ..
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tous p.	.... ..	220 50
Banque rég. du Nord, à Roubaix, anc. 500 fr.	.... ..	500 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	.... ..	540 ..
Sec. St-Saav.-Arras (anc. us. Grassin) 500 fr.	.... ..	150 ..
Trams'ways du Département du Nord (ex-c. 7)	.... ..	25 ..
Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie	.... ..	515 ..
Delgette et Cie	.... ..	616 25
Sec. an. Lille et Environs, act. 1.000 fr. t. p.	.... ..	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	.... ..	3800 ..
Denain et Anzin	.... ..	801 ..
Obligations Nord	.... ..	330 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	.... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	.... ..	228 ..
Gaz Wazemmes (1 à 2.500) remb. à 500 fr.	.... ..	5 6
Chemins de fer économiques du Nord	521 50	524 50

CHARBONNAGES

	Actions	Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	.... ..	16260
Anzin 100e de denier	4375 ..	4907 50
Béthune 1887	.... ..	505 ..
Béthune 1877	.... ..	455 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	.... ..	11000 ..
Bully-Grenay le 6e	3165 ..	3110 ..	3105 25
Carvin	.... ..	1640 ..	1653 ..
Courrières	.... ..	4850 ..	49600 ..
Campagnac	.... ..	445 ..	430 ..
Ostricourt	.... ..	377 ..	390 ..
Douchy	.... ..	.... ..	4100 ..
Dourges	.... ..	.... ..	325 ..
Dourges (act. libérée) 500 fr.	.... ..	.... ..	2250 ..
Escarpelle (Nord)	3500 ..	.... ..	3560 ..
Flines	.... ..	.... ..	320 ..
Ferfay (Société d'exploitation)	.... ..	.... ..	355 ..
Lens	.... ..	.... ..	26.00 ..
Liévin	.... ..	9000 ..	9150 ..
Oignies	.... ..	630 ..	650 ..
Meurchin	.... ..	5450 ..	5490 ..
Marles 70 0/0 part d'ingénieur	.... ..	.... ..	24990 ..
Drocourt	.... ..	.... ..	28.0 ..
Sincy-le-Rouvroy	.... ..	.... ..	30 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	.... ..	.... ..	220 75
Vicoigne et Nœux	20175 ..	.... ..	20175 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FILS SPECIAL)

La crise italienne

Rome, 4 février. — La combinaison ministérielle suivante colportée comme probable, dans les couloirs de la Chambre, semble mériter quelque crédit.

M. de Rudini aurait la présidence du conseil et le porte-feuille des affaires étrangères :

M. Nicotera, celui de l'intérieur ;
M. Chiaves, celui de la justice ;
M. Saracco, celui des travaux publics ;
M. Sonnino, celui des finances ;
M. Luzzatti, celui du trésor ;
M. Bianca, celui de l'agriculture ;
Le général Pelleux, celui de la guerre ;
L'amiral Canevaro, celui de la marine ;
M. Martini celui de l'instruction publique.

L'*Italie* dit qu'on se montrait favorable dans les couloirs de Montecitorio à la combinaison di Rudini et Saracco. Le *Fanfulla* et l'*Opinione* se bornent à dire que la crise sera résolue très